

Compte-rendu du conseil d'école du 13 février 2014

Présents : M. Massard, adjoint au maire - Mme Guido, directrice - Mmes Alix, Frétey, Hall, Mouton, Ould-Ely, Trebern, Verrier, professeurs des écoles - Mme Ligneul, Déléguée Départementale de l'Education Nationale - Mmes Bourdet, Bouvrais, Cherbonnet, Cortesero, Gautier, Grison, Reslou, Mézière, Sparfel, M. Daumas, représentants des parents d'élèves. - Mme Aubry, ATSEM

Excusés : Mme Marsa, inspectrice de l'éducation nationale, M. Omnès, maire de Médréac, Mme Truffaut et M. Lejart représentants des parents d'élèves

Ordre du jour :

- Point sur l'aménagement des cours de récréation
- Informations au sujet des rythmes scolaires
- Questions diverses
- Sorties et projets

1- Point sur l'aménagement des cours de récréation

Les enseignants souhaitent faire une demande d'achats pour aménager la cour de récréation des maternelles :

- Achat d'une cabane pour ranger les vélos (sur l'herbe), ce qui désencombrerait la salle de motricité et éviterait de salir la salle lorsque l'on range les vélos.

Réponse de la mairie : d'accord, il faudra prévoir un cadenas.

- Remplacer le grillage qui délimite les deux cours.

Réponse de la mairie : favorable.

- La boîte rouge au fond de la cour doit être sécurisée.

Réponse de la mairie : cela va être fait, M. Massard va relancer.

- Un tableau noir (peinture à tableau sur une plaque de bois) pour que les enfants puissent dessiner avec des craies pendant la récréation.

Réponse de la mairie : favorable. Il reste peut-être un tableau dans la vieille école.

- A prévoir pour l'année prochaine : des petits bancs et une petite table

Réponse de la mairie : favorable.

- Achat d'un nouveau mobilier dans la classe de Cécile Mouton, les chaises sont accrochées aux tables ce qui entraîne beaucoup de bruit et de grincements. De plus, les enfants sont très mal assis.

Réponse de la mairie : favorable. Cela va être mis au nouveau budget.

- Demande d'étagères dans les classes et de porte-manteaux pour les blouses des enfants pour la classe de Mme Ould Ely.

Réponse de la mairie : favorable. Il doit rester une paterne de disponible et les agents techniques vont passer voir les enseignants dans les classes pour voir ce dont ils ont besoin en matière de rangements.

- Le volet de la classe de Mme Desvaux est toujours bloqué.

Réponse de la mairie : C'est en cours.

- Alarme incendie : elle ne fonctionne pas bien dans les deux nouvelles classes.

Réponse de la mairie : La mairie va relancer l'entreprise concernée. M. Massard a fait un essai dernièrement, ce n'est pas du tout concluant.

2- Informations au sujet des rythmes scolaires

La proposition d'emploi du temps n°2 a été adoptée par le conseil municipal :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h50 - 11h50	8h50 - 11h50	8h50 - 11h50	8h50 - 11h50	8h50 - 11h50
13h30 - 16h30	13h30 15h30 + 1h heure de TAP		13h30 15h30 + 1h heure de TAP	13h30 15h30 + 1h heure de TAP

(cf. Compte rendu du premier conseil d'école de l'année).

Il n'y a pas eu de réunion de la commission sur les rythmes scolaires depuis novembre.

La mairie a l'obligation d'établir un Projet Educatif Territorial car elle demande une dérogation étant donné que les futures horaires prévoient 6 heures de classe sur la journée du lundi.

La mairie a commencé à travailler sur les activités qui pourraient être proposées en TAP (Temps d'Activités Périscolaire).

Plusieurs questions de parents ont été soulevées au sujet des rythmes scolaires :

- Question : concernant les TAP de l'année prochaine (semaine des 4 jours et demi) : quels seront les adultes qui encadreront ces TAP ? Seront-ils formés et habilités pour s'occuper d'enfants ? :

Réponse de la mairie : Dans un projet éducatif territorial, il y a l'obligation d'avoir au moins 50% des gens formés (CAP petite enfance) et 20 % peuvent être sans bagages. La mairie proposera des formations.

- Question : quels sont les taux d'encadrement ? :

Réponse de la mairie : 1 pour 14 pour les moins de 6 ans et un pour 18 pour les plus de 6 ans pendant 5 ans (ensuite 1 pour 10 pour les moins de 6 ans et un pour 14 pour les plus de 6 ans)

- Question : Y aura-t-il un service de cantine et de garderie le mercredi midi pour les enfants dont les parents ne pourront pas être à 11h50 à l'école mais qui ne souhaitent pas non plus que leur enfant passe automatiquement le mercredi après-midi au Centre de loisirs ? :

Réponse de la mairie : Il n'y a rien de défini pour le moment.

- Question : Est-ce que les salles de classe seront utilisées ?

Réponse de la mairie : Oui sans doute. L'utilisation sera à voir avec les enseignants, une charte de bon fonctionnement sera mise en place. Le matériel utile aux TAP pourrait être stocké dans des bacs à roulettes.

- Question : Est-ce que les enfants du privé et du public seront mélangés ?

Réponse de la mairie : pour certaines activités oui.

M. Massard rajoute qu'aux mois de mars-avril il y aura de nouvelles concertations.

3- Questions diverses

Cantine et garderie :

- Surfacturation garderie : une famille s'est plainte de retrouver des quarts d'heure d'écart pour des enfants d'une même famille.

Réponse de la mairie : Elle va voir cela.

- Goûter : une famille s'est plainte du goûter pris tard (jusqu'à 17h15)

Réponse de la mairie : Logiquement le goûter doit être pris vers 16h50.

- Cantine : surveillance temps de récréation cantine : quel système de punition peut être utilisé ? Plusieurs cas de violence (physique ou verbale) ont été relevés sur le temps de cantine, il faut que le personnel de cantine puisse réagir et punir si besoin.

Réponse de la mairie : La mairie va revoir cela avec le personnel de la cantine.

Un système de billets a été mis en place depuis le conseil d'école. Ils seront collés dans les cahiers de liaison pour que les parents puissent les signer.

- Cantine : Où en est le recrutement d'une personne supplémentaire pour assurer la surveillance pendant le service à table ?

Réponse de la mairie : La mairie va revoir cela.

- Cantine : Les enfants de l'élémentaire ne sont pas reconduits systématiquement dans la cour des CP par un adulte comme prévu.

Réponse de la mairie : La mairie va revoir cela avec le personnel de cantine et va insister sur le fait que lorsque les enfants sont ramenés de la cantine, le surveillant doit avoir vu un enseignant dans la cour avant de partir.

- Question d'un parent : Concernant la garderie actuelle : nous avons rempli en début d'année un formulaire donné par la mairie afin d'autoriser des personnes autres que les parents à venir récupérer les enfants en garderie. Ce formulaire est-il utilisé par le personnel ? Car je me suis retrouvé dans la situation suivante : afin d'autoriser quelqu'un à récupérer mon enfant à ma place, j'ai voulu en avertir les personnes encadrant la garderie mais personne n'a noté son nom sur le moment. De plus, lorsqu'elle s'est présentée, on ne lui a pas demandé de se présenter et encore moins de présenter une pièce d'identité, comme il l'était mentionné dans le formulaire. Il semble donc que les enfants puissent partir avec n'importe quel adulte qu'ils connaissent, sans que les parents en soient informés, ce qui n'est pas sécurisant et ne semble pas très réglementaire et peut de plus être très problématique dans les cas de garde partagée ... La situation s'est produite deux fois (en ce qui nous concerne).

Réponse de la mairie : La mairie prend bonne note de ces remarques.

- Concernant la cantine : y a-t-il un fichier de renseignements à la cantine pour que le personnel de cantine puisse prévenir les parents en cas de problèmes et soit au courant des allergies ?

Réponse de la mairie : La mairie va vérifier cela.

Suggestion du conseil : Un dossier périscolaire devrait être disponible pour chaque enfant de l'école car chaque enfant est susceptible un jour d'aller en garderie ou à la cantine (en cas d'empêchements des parents à venir récupérer leur enfant).

- Parking : Proposition de mettre des zébras sur le parking au niveau de la place handicapée et le trottoir abaissé (plan incliné pour le passage des poussettes et fauteuils). Des voitures continuent de s'y garer et il est difficile d'emprunter le passage réservé aux piétons / poussettes / fauteuils, c'est un endroit dangereux...

- Des voitures empruntent encore le sens interdit...

Réponse de la mairie : La mairie va traiter cela.

- Vie de classe/école : Des parents se plaignent d'avoir des remarques peu diplomatiques d'enseignants au sujet du non respect des horaires.

Réponse : Les retards posent des problèmes de sécurité et d'organisation. Mme Esnault passe pour la cantine dès le début de la classe, si il y a un retard il faut lui redire les nouvelles inscriptions au repas. Le respect des horaires est inscrit dans le règlement de l'école, c'est une règle basique de l'éducation nationale. Une lassitude de la part des enseignants à rappeler le respect des horaires s'installe.

4- Point sur les projets de l'année

Projet musique

Les classes de GS, CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 bénéficient chacune d'une intervenante de l'école de musique de Montauban qui vient travailler autour des rythmes avec les élèves pendant 8h. Les élèves montreront leur production aux autres élèves de l'école mardi 25 février, ceci clôturera le projet.

Spectacle musique

Le spectacle de Bubu bricole a eu lieu le mardi 10 décembre, tout s'est très bien passé.

Spectacle Bruno

Les élèves de MS et GS et la classe des CP/CE1 assisteront à un spectacle sur le thème "Les dangers domestiques" le mardi 8 avril.

Piscine

Le projet est en cours. Les CP/CE1 et CE1/CE2 vont à la piscine jusqu'au 21 mars.

Sortie à Trémargat

Les élèves de CM1 et CM2 partent une semaine à Trémargat pour participer à une classe de découverte du 7 au 11 avril. Au programme : soin aux animaux, jardinage, randonnée, land art et quelques surprises...

Sortie à La maison de La Rance

Pendant cette semaine, les CE1 et les CE2 sortiront en partenariat avec la Maison de la Rance

Visite du dentiste

Comme tous les ans un dentiste interviendra dans la classe des CP/CE1 pour faire de la prévention bucco-dentaire le 4 avril.

Sortie Mme Verrier et Mme Ould-Ely, le 5 juin

Les classes de PS/MS et TPS/PS/GS vont aux Champs libres à Rennes participer à une animation sur le crabe d'Odorico pour les PS et "Oh la nature!" pour les MS/GS. Ils se rendront à Rennes en train et ils feront aussi un parcours en ville.

Sortie Mmes Desvaux, Hall et Fretey, le 12 juin

La classe des MS/GS vont aux Champs libres à Rennes participer à une animation "Oh la nature" à Rennes et ensuite ils visiteront le musée de Bretagne.

La classe de CP/CE1 vont aux Champs libres participer à une animation "Prenons l'air" et ensuite ils iront au Planétarium.

Animation orgue à la médiathèque

Les classes de CP/CE1 - CE1/CE2 - CE2/CM1 - CM1/CM2 participeront à une animation autour de l'orgue le vendredi 16 mai.

Communication avec les parents élus : il y a l'adresse mail des parents élus : conseil.ecoledreac@laposte.net

Compte-rendu rédigé par la directrice.

La directrice : Nolwenn Guiodo

La secrétaire de séance : Cécile Mouton

